

Objectifs de l'atelier relais

Les différentes étapes du décrochage :

- Résultats scolaires insuffisants, risque d'orientation subie,...
- Découragement, perte de sens et de confiance en soi : d'où la **démobilisation**.
- Sentiment d'efforts non valorisés : risque de **renoncement**
- Idée **d'abandon** : nécessité d'une **remobilisation**

Notre démarche :

- **Considérer le jeune dans sa globalité**, en complémentarité avec son collègue, sa famille et l'environnement socioculturel.
- Lui permettre de **redevenir acteur de son projet et de ses apprentissages**.

Les objectifs pour les jeunes élèves :

- Reprendre **confiance en soi**, en l'autre, en l'adulte et en l'institution scolaire.
- Acquérir une plus grande **autonomie**.
- Mener une **réflexion sur son projet personnel** et professionnel et préciser son parcours d'orientation à court et moyen terme.
- Réinvestir les apprentissages par l'expérimentation et la **coopération** (recherches, visites exploratoires rencontres, recueil –analyse et transmission d'informations, travail en équipe, ...).
- Mieux **comprendre le sens** des apprentissages scolaires et se remobiliser sur son travail d'élève.

Projet et prise en charge des élèves

Chaque élève souhaitant participer au dispositif (avec l'accord de sa famille) dépose un dossier de candidature à l'issue d'un entretien individuel. **C'est la Commission d'Affectation qui statue** sur les dossiers présentés pour constituer le groupe.

Chaque année scolaire deux groupes d'élèves participent à l'atelier relais. Ils sont constitués de **10 à 15 élèves** au maximum provenant des 4 collèges de Colomiers. : **Léon Blum, Jean Jaurès, Voltaire et Victor Hugo**.

La **durée de prise en charge** d'un groupe atelier relais est environ d'une **quinzaine de séances** à raison **d'une ½ journée tous les 15 jours**.. Le reste du temps les élèves restent dans leur collège respectif (cf. planning).

Un groupe de suivi des élèves fait le lien entre l'atelier relais et les équipes pédagogiques de chaque collège.

Projet collectif

Le projet collectif de l'atelier relais permet aux élèves d'explorer **2 axes principaux** :

- la **découverte des métiers** (projet professionnel)
- la **découverte des formations** et des établissements (projet d'orientation).

Voici quelques exemples d'activités pratiquées au sein de l'atelier relais : visite en entreprises et d'établissements, rencontres avec des professionnels et des conseillers d'orientation, mini-stages, ...

Les étapes de l'atelier relais

On distinguera plusieurs étapes dans la prise en charge des élèves :

1/ Le groupe démarre les activités par **deux demi-journées « d'inclusion »**. Les objectifs sont de :

- constituer ou consolider le groupe
- Initier les jeunes aux techniques de communication journalistique (radio, photo, itw...).
- mettre en place le projet collectif
- préparer les séances à venir

2/ **Découverte** de l'environnement socioprofessionnel par le biais de l'investigation journalistique.

3/ **Réalisation** d'une production radiophonique et d'un photoreportage qui permettront de favoriser l'esprit d'équipe en suscitant la coopération, d'acquérir des compétences en lien avec le Socle Commun des Connaissances, des Compétences et de Culture, de s'ouvrir au monde du travail...

4/ Le temps de travail sur **le projet individuel de chaque élève** avec la définition d'une voie d'orientation et le choix d'un cursus (scolaire ou apprentissage) sous la responsabilité de l'enseignant Coordonnateur de l'atelier relais.

5/ Le temps de concrétisation du **dossier d'orientation/affectation** pour chaque élève sous la responsabilité de la direction du collège d'origine.

Un engagement réciproque

L'élève s'engage à :

- Respecter les règles de la vie scolaire et de la vie en communauté.
- Respecter les autres, soi-même et les espaces de travail.
- Fournir les efforts nécessaires à sa réussite.

La famille ou le représentant légal s'engage à :

- S'investir dans le parcours du jeune et être disponible pour rencontrer l'équipe pédagogique.
- Etre joignable rapidement.
- Intervenir dans les plus brefs délais en cas de comportement de l'élève non conforme aux règles de vie.

L'équipe de l'Atelier Relais s'engage à :

- Mettre en place les conditions nécessaires à la meilleure évolution du parcours du jeune pour atteindre les objectifs.
- Maintenir le lien avec la famille et partager un bilan avec elle.
- Assurer le lien avec les équipes pédagogiques des collèges et de la classe de l'élève (des groupes de suivi sont mis en place dans chaque établissement).

Les missions de l'atelier relais

L'Atelier Relais est un dispositif de l'Education Nationale en partenariat avec les associations éducatives complémentaires de l'enseignement public (Les Francas et la Ligue de l'enseignement) pour prévenir le décrochage scolaire.

Sa mission est d'accueillir et d'aider les élèves entrés dans un processus de démotivation et/ou de décrochage scolaire afin de les réinsérer durablement dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle en les engageant simultanément dans des processus de resocialisation et de réinvestissement dans les apprentissages.

L'atelier relais n'est ni une sanction envers l'élève, ni une alternative à des dispositions disciplinaires à son encontre. Il requiert l'adhésion du jeune et de sa famille.

Coordination du dispositif :

- Mme Martine Zapata, Principale du collège Léon Blum, responsable du dispositif, Tél. 05 34 55 29 55
- M. Benjamin Boulbès, enseignant coordonnateur de l'atelier relais.
- M. Vincent Cramalière-Rouchi, coordinateur des Associations Educatives partenaires, Tél: 05.62.71.67.24

Equipe d'animation :

- Gilles Teston, Francas Midi-Pyrénées.
- Mélissa Beriou et Philippe Rulié, la Ligue de l'enseignement 31, Tél. 05.81.31.03.29, prulie@ligue31.org

Partenaires :

- Mairie de Colomiers : Service Emploi et service Ecoute Jeunes, Tél. 05.61.15.22..22 (Sdt.).
- Club d'Entreprises de l'Ouest Toulousain, Tél.05.61.49.82.39, contact@club-eo.fr

ATELIER RELAIS DE COLOMIERS



Un dispositif de réconciliation scolaire pour des jeunes en voie de décrochage.

Un partenariat solide entre l'Éducation Nationale, les associations d'éducation, la Mairie de Colomiers et ses 4 collèges.

